

La section culture- loisirs vous propose une randonnée pédestre

ASSOCIATION SPORTIVE
CULTURELLE ET D'ENTRAIDE DU
MORBIHAN

« le tour de AURAY »
Le dimanche 19 Décembre 2021

SIEGE SOCIAL : 1, Allée du Gal le
Troadec -B.P. 520 - 56019 VANNES
Cedex
Téléphone : 02.56.63.72.38



- **13h00** Rendez-vous sur le **parking** à l'arrière du cinéma « Ti Hannok », à **Auray**, point de départ de la randonnée.
- **13h15** Départ de la **randonnée d'environ 13 km sans difficulté particulière (quelques petits dénivelés)**.

Intendance : prévoir de l'eau, ainsi qu'une tenue bien adaptée à la météo.

Pour tout renseignement concernant le circuit proposé
contacter Odile Gaillard au 06 35 95 57 66

BULLETIN D'INSCRIPTION

Randonnée à AURAY - Dimanche 19 Décembre 2021
à retourner à la permanence ASCE le 13 Décembre 2021 au plus tard

Nom.....

Service.....

N° de tel personnel.....

Adresse.....

Adresse messagerie.....@.....

Nombre de participants.....N° carte ASCE.....

Consignes sanitaires pour la prévention des risques liés à la COVID 19

- **L'inscription préalable aux randonnées est obligatoire**
- **Le co-voiturage n'est pas organisé par l'association. Les adhérents qui le souhaitent peuvent néanmoins s'organiser entre eux, en respectant le port du masque et un nombre limité à 4 personnes par véhicules s'il ne s'agit pas de personnes vivant ensemble ou se fréquentant régulièrement à titre privé.**
- **Chaque participant doit être en possession d'un masque de protection et d'un flacon de gel hydro-alcoolique. Il s'engage à respecter les geste barrières et les consignes de distanciation (rappelées par l'animateur au départ de la randonnée).**
- **En cours de randonnée respecter une distance minimale de 1 mètres entre chaque randonneurs ne vivant pas ensemble.**
- **Le partage de friandises doit être évité. Respecter les règles de distanciation lors des pauses et pique nique.**
- **Il est demandé à chacun de faire preuve de responsabilité, le rôle de l'animateur étant de rappeler les règles mais pas de faire la "police".**